

# EXTRAIT du REGISTRE DES ELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 décembre 2022

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-deux et le six décembre 2022 à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Latreille Haut, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N° 7c

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOU, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 29 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Yvette FOURNIER par Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, M. Sébastien BRAZ par M. Michel BOUYOU

Etait absent : M. Grégory HUGUE,

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

## **Demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 pour financer le Programme Ecoles Numériques 2023**

Monsieur le Maire expose :

Depuis 2009, la Ville de Tulle, en partenariat avec l'inspection académique, s'est engagée dans l'équipement de toutes ses écoles en classes numériques.

Toutes les classes sont, à ce jour, équipées en Tableaux Blancs Interactifs ou Vidéoprojecteurs interactifs.

Il convient depuis 2014 de renouveler chaque année le matériel de celles équipées en Tableaux blancs interactifs.

Les Tableaux blancs Interactifs sont remplacés par des Vidéoprojecteurs interactifs.

Cette année, le remplacement d'un tableau blanc Interactif et d'un vidéoprojecteur interactif sont prévus, ainsi que l'acquisition de 7 pc portable.

Le montant des dépenses afférentes au projet « Programme Ecoles numérique 2023 » s'élève à 6 280,02 € HT soit 7 536,02 € TTC.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

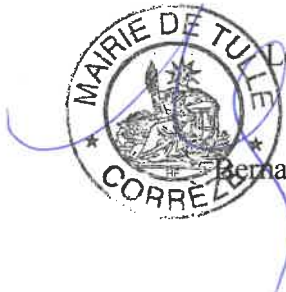
**1 - Approuve** le projet relatif au Programme Ecoles Numériques 2023 dont le montant s'élève à 6 280,02 € HT.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023 pour financer ce projet.

**4 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**5 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

 Le Maire,  
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 14 DEC. 2022  
Date et ref de l'accusé de réception : 14 DEC. 2022

JFC - 06/22022



## Programme Ecoles Numériques 2023

### Dossier de demande de subvention

Vu,  
Le Maire,  
Bernard COMBES

Transmis au contrôle de Légalité le : 14 DEC. 2022

Date et Réf. de l'accusé de réception : 14 DEC. 2022

JTC - 06/12/2022

## **Programme Ecoles numériques 2023**

Depuis 2009, la Ville de Tulle, en partenariat avec l'inspection académique, s'est engagée dans l'équipement de toutes ses écoles en classes numériques.

Toutes les classes sont, à ce jour, équipées en Tableaux Blancs Interactifs ou Vidéoprojecteurs interactifs.

Il convient depuis 2014 de renouveler chaque année le matériel de celles équipées en Tableaux blancs interactifs.

Les Tableaux blancs Interactifs sont remplacés par des Vidéoprojecteurs interactifs.

Cette année, le remplacement d'un tableau blanc Interactif et d'un vidéoprojecteur interactif sont prévus, ainsi que l'acquisition de 7 pc portable.

Le montant des dépenses afférentes au projet « Programme Ecoles numérique 2023 » s'élève à 7 536.02 € TTC, soit 6 280.02 € HT.



A Tulle, le 08 DEC. 2022

## Programme Ecoles numériques 2023

### Plan de financement

Financement		%
Etat : DETR	3 140.01 €	50.00%
Part Ville	3 140.01 €	50.00%
Total HT	6 280.02 €	100.00%

Le Maire,  
Bernard COMBES



A Tulle, le 08 DEC. 2022



## ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que l'opération afférente au programme écoles numériques 2023 pour laquelle je sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la DETR, n'a reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des dépenses avant l'obtention de l'accusé de réception du dossier de demande de subvention.

Le Maire,  
Bernard COMBES.



A Tulle, le 08 DEC. 2022



## ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que les écoles concernées par la mise en œuvre du programme écoles numériques 2023 pour lequel la Ville sollicite une subvention au titre de la DETR, sont propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,  
Bernard COMBES





A Tulle, le 08 DEC. 2022

<b><u>Demande de subvention DETR 2022</u></b>					
<b>Echéancier</b>					
<b>Opération</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Subvention</b>	<b>Taux</b>	<b>Date de réalisation</b>
Programme Ecoles numériques 2023	7 536.02 €	6 280.02 €	3 140.01 €	50%	2023

Le Maire,  
Bernard COMBES.





HOTEL DE VILLE Service Informatique  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

<b>Devis</b>		<b>Numéro</b> 20221042
<b>Date : 25/11/2022</b>		
<b>Code client</b>	<b>Date de validité</b>	<b>Mode de règlement</b>
CCL00071	25/12/2022	CHEQUE A 30 JOURS E
<b>N° de TVA Intracom : FR80211927207</b>		

Tél/Fax : 05.55.21.73.47 / 05 55 21 73 62  
Tél. portable : 06.72.35.94.75  
Email : Olivier.DECOURTEIX@tulleagglo.fr

Commercial : DEMAILLY PASCAL

Contact : OLIVIER DECOURTEIX

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	% Rem
EPSEB695WI	Epson EB-695Wi - Projecteur LCD - 3500 lumens - WXGA (1280 x 800) - 16:10 - HD 720p - LAN - TACTILE STYLETS ET AU DOIGT MULTIPOINTS-lampe 5000 h	1	1750,00	1750,00	
EPSELPSP02	Epson ELPSP02 - Haut-parleurs - 30 Watt (Totale) - pour video EPSON	1	119,00	119,00	
HDMI5M	CABLE HDMI 5M 127777	1	12,83	12,83	
108800	CABLE AUDIO JACK 3,5M VERS RCA 5M 108800 ou 35493	1	8,39	8,39	
34002MAT	TABLEAU NF EMAILLE BLANC PLANORGA 1200X1800 SEMI MAT REF 34002MAT	1,00	230,00	230,00	
ECOPART	ECO PARTICIPATION	1,00	2,50	2,50	
ASUB1500I38256	<b>ASUS B1500CENT Intel Core i3-1115G4 15.6p FHD NanoEdge Anti-Glare 8Go 256Go NVMe SSD Intel UHD Graphics W10P 2Y Black</b>	7	570,00	3990,00	
	<b>variante</b>				
TOSDYNABOOKC50DB10I	<b>Dynabook Toshiba Satellite Pro C50D-B-10I - AMD Ryzen 5 5600U / 2.3 GHz - Win 10 Pro - Radeon Graphics - 8 Go RAM - 256 Go SSD NVMe - 15.6 IPS 1920 x 1080 (Full HD) - Wi-Fi 5 - bleu foncé, noir (clavier) 649.00€ ht</b>	1	0,00	0,00	
LOGB100	B100 SOURIS FIL USB	7	11,90	83,30	
URBTOPLOADING15	URBAN FACTORY TOPLOADING SUPER LIGHT CASE 15.6inch	7	12,00	84,00	

HOTEL DE VILLE Service Informatique  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

<b>Devis</b>		<b>Numéro</b> 20221042
<b>Date : 25/11/2022</b>		
<b>Code client</b>	<b>Date de validité</b>	<b>Mode de règlement</b>
CCL00071	25/12/2022	CHEQUE A 30 JOURS E
<b>N° de TVA Intracom : FR80211927207</b>		

Tél/Fax : 05.55.21.73.47 / 05 55 21 73 62  
Tél. portable : 06.72.35.94.75  
Email : Olivier.DECOURTEIX@tulleagglo.fr

Commercial : DEMAILLY PASCAL

Contact : OLIVIER DECOURTEIX

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	% Rem

Dans le cas de devis de réparation : Coût en cas de devis refusé : 30,50 € ou destruction. Sans réponse de votre part à compter de ce jour et dans un délai de 1 mois, il vous sera facturé un forfait de 30,50 € HT pour ce devis. Toute machine entrée en atelier demandant un diagnostic donnera lieu à une facturation d'un minimum de 30,50 € HT. En cas d'achat de matériel neuf en remplacement, un avoir sera effectué.

**Signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord**

Total HT	6 280,02
Remise 0,00%	0,00
Total HT remisé	6 280,02
Port HT	0,00
Total HT Net	6 280,02
Total TVA	1 256,00
Total TTC	7 536,02
Net à payer	7 536,02 €